

**COMPTE RENDU**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**Mercredi 09 Novembre 2016 à 20 h 30**

**Présents** : M. MARNEZY Alain, Maire (jusqu'à 22 h 15)  
M. POILANE Pascal, M. DROT Bernard, M. DAMEVIN Pascal, adjoints.  
M. AGUSTIN Jean-Jacques, Mme CHARDONNET Corinne, M. COLLY Roger,  
M. GOMES LEAL Florian, Mme GROS Sandrine, M. MANOURY Didier,  
M. PELISSIER Daniel.

**Absents excusés** : M. GROS Michel, M. FRESSARD Roland, M. MINAUDO Christophe  
(*procuration à M. DROT Bernard*), M. PEYRE DE GROLEE VIRVILLE Adrien,  
M. MARNEZY Alain (à partir de 22 h 15) (*procuration à M. POILANE Pascal*).

Le secrétaire de séance est : Didier MANOURY

1 - Approbation comptes rendus du CM

M. le Maire refuse de mettre au vote le compte-rendu du conseil du 21 septembre 2016.  
Le Maire propose un prochain échange pour définir le format final à retenir (PV, Compte-rendu)

2 - Travaux et projets

. Avenant négatif avec APAVE - Mission contrôle technique Maison d'Aussois  
**Vote** : accepté, unanimité

*Cf. Délibération n° 217/16*

. APAVE - Mission de Coordination SPS Maison d'Aussois  
**Vote** : accepté, unanimité

*Cf. Délibération n° 218/16*

. Attribution marchés Déneigement Hiver 2016/2017

Gros déneigements - VTSV : demande d'explications supplémentaires nécessaires.  
**Vote** : accepté, 11 Pour, 1 abstention

*Cf. Délibération n° 219/16*

Petits déneigements – MNDA :

**Vote** (M.Manoury quitte la salle avant le débat et avant le vote sur ce point) : accepté mais le marché sera aménagé le 22 Nov avec le candidat dans le cadre des contraintes techniques et attentes qualité (espaces spécifiques à conserver pour MNDA, espaces pouvant être confiés au personnel communal).

Réflexion plus globale à avoir en Mai au plus tard pour saison 2017/18.

**Vote** : accepté, 11 Pour

Cf. Délibération n° 220/16

. Attribution marché Navette Hiver 2016/2017

1 seul candidat TRANSDEV : hausse importante du candidat qui justifie sa hausse principalement par des bus moins polluants (Euro5) et plus adaptés (facilité d'entrée et de sortie pour les skieurs).

Réflexion plus globale à avoir en Mars au plus tard pour saison 2017/18.

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 221/16

Lors de la création du nouveau parking communal des Mottets et du dévoiement de la Route Départementale 215 lié à la réalisation de ce parking (opération 2011), un échange de terrains a été régularisé entre la Commune d'Aussois et le Département. En accord entre les deux partenaires concernés, cet échange ne donne pas lieu à soultte.

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 222/16

. Informations Base de loisirs

La CAO s'est réunie pour valider les propositions de la maîtrise d'œuvre (tableau de synthèse de 18 lots transmis au Comité de Pilotage avec les rapports d'analyse) : certains lots ont été négociés le 9/11 à Aussois avec les candidats finalistes en présence de la maîtrise d'œuvre (réponse exigée le 17/11) , des lots ont été négociés en direct, 2 lots ont été remis en consultation.

La maîtrise d'œuvre insistant pour effectuer une réunion de démarrage le 06 ou 07 Décembre, il est prévu un conseil exceptionnel avant le 06 Décembre dans le prolongement de la Municipalité.

La consultation maîtrise d'œuvre « espace bien-être » est en cours (réponse au plus tard avant le 25/11).

. Informations dossier Irrigation

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux est terminée (réseau d'irrigation réalisé en amont de la RD83)

. Réaménagement du domaine skiable

Télesiège de l'Eterlou : consultation maîtrise d'œuvre en cours (réponse au plus tard le 17/11), étude d'impact en cours

Démontage du Télésiège des Setives (sans les socles béton dans un 1<sup>er</sup> temps) :  
Monsieur le Maire rappelle l'existence d'un groupe de travail mis en place en Juin pour l'examen de l'ensemble du domaine, y compris l'enneigement artificiel, et ses différentes relances pour l'organisation de réunions sur ce sujet.

**Vote** sur l'engagement du chantier de démontage : accepté , 8 Pour, 4 abstentions

### 3- Intercommunalité

. Demande d'avis sur modification des statuts de la ComCom

**Vote** : favorable, unanimité

Cf. Délibération n° 223/16

### 4- Personnel

. Création postes saisonniers Hiver 2016/2017

\*création : agent d'entretien temps 20H maxi à partir du 1<sup>er</sup> décembre (à priori) jusqu'à Fin Mars (chauffeur déneigement)

**Vote** : accepté , unanimité

Cf. Délibération n° 224/16

\*création : poste saisonnier (accueil OT) 35H maxi à partir du 12 Décembre jusqu'à Fin Avril

**Vote** : accepté , unanimité

Cf. Délibération n° 225/16

Monsieur le Maire s'absente pour des raisons personnelles à 22 h 15 (procuration à M. Pascal POILANE). La séance du Conseil Municipal se poursuit sous la présidence de M. POILANE, 1<sup>er</sup> Adjoint.

### 5- Validation des marchés (devis)

Ci-attachée liste : toutes lignes acceptées sauf :

- ONF - Abattage bois Carlet : 1464€ : 4 Pour , 1 absence, 7 Contre
- O Soit clean - ménage mairie : 920€ erroné, contrat à envisager
- Mairie d'Avrieux - Facture épareuse : 2500€ : 4 Pour, 1 absence, 7 Contre
- Jacquet - Pilier Cimetière : 4270,74€ : 2 Pour, 1 abstention, 9 Contre

Nota :

Adunat : OK 10000 ex

Ligne Recette Free Presse (encarts publicitaires) : OK

Cf. Délibérations n° 226/16 et 227/16

## 6- Finances

. Décisions modificatives au budget Equipements Touristiques pour TSD6 (+24000€) et Budget commune pour Esseillon (+5000€)

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibérations n° 228/16 et 229/16

. Transformation de la Régie de Recettes Maison des Enfants en Régie Mixte

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 230/16

. Facturation de prestations (4000€ à la Copropriété Les Flocons d'Argent et 2140€ à l'Hôtel du Soleil) – Budget Eau et assainissement

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibérations n° 231/16 et 232/16

. Délibération pour que la Taxe de séjour en 2017 soit perçue par la commune et non par la communauté de communes.

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 233/16

. Tarifs complémentaires Maison des Enfants :

- Tarif de 11 h à 13 h 30 (sans repas) uniquement pour les enfants inscrits à l'ESF ..... 16.00 €

- Tarif de 11 h à 13 h 30 (avec repas) uniquement pour les enfants inscrits à l'ESF ..... 26.00 €

- Repas seul pris dans le cadre de demi-journée mini matin : 10.00 €

- Carte 100 heures nominative par enfant : 200.00 €  
Validité de la carte du 1<sup>er</sup> Décembre au 30 Novembre de chaque année

- Carte de 10 repas nominative par enfant : 80.00 €  
Validité de la carte du 1<sup>er</sup> Décembre au 30 Novembre de chaque année.

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 234/16

. Information : reversement du budget Commune au Budget OT. Sera traité au conseil de décembre pour régulariser « au plus juste » les comptes et écritures de fin d'année.

## 7- Conventions

. Projet de Bail de location Centre Communal Les Marmottes, présenté par B.DROT : un bail commercial classique de 9 ans, 24000€ HT de loyer annuel, entretien et impôts locaux à charge du locataire.

**Vote** : accepté , unanimité

Cf. Délibération n° 235/16

. Conventions d'occupation du domaine public (renouvellement) (Patinoire et Snow tubing)

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibérations n° 236/16 et 237/16

. Convention avec le GRETA pour travaux sur cordes (entraînement dans les Gorges de l'Arc)

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 238/16

. Convention avec la direction générale des douanes pour déclaration annuelle des décharges publiques par internet

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 239/16

. Convention avec les Flocons d'Argent autorisant la commune à intervenir ponctuellement sur le parking

**Vote** : accepté, unanimité

Cf. Délibération n° 240/16

## 8 - Règlement Intérieur Garderie Touristique Maison des Enfants (corrections faites)

**Vote** : accepté , unanimité

Cf. Délibération n° 241/16

## 9 - Information Forfaits saison

Forfait année Eskimo : 270€ Adulte jusqu'au samedi 19/11 inclus (remise de 50€ pour les titulaires d'un forfait saison Aussois ou Aussois-Eskimo de la saison dernière).

Enfants et Ados (<18 ans) scolarisés dont l'un des parents habite Aussois, ou Adhérents Ski Club La Gentiane : prix unique 100€

**Vote** : accepté , unanimité

Retraités RET : gratuité du forfait Aussois accordée par SPL

**Vote** : accepté , unanimité

Retraités Commune, élus, salariés Commune, RET et RE qui en font la demande :

- forfait saison Aussois offert par la Commune

**Vote** : accepté , unanimité

Forfait saison Eskimo Elus : les élus peuvent acheter un forfait saison Eskimo au prix de 120.00 €.

**Vote** : accepté , unanimité

#### 10 - Droit de préemption

Batiment situé La place appartenant à Mme Annie Merlin

La commune ne préempte pas.

**Vote** : accepté , unanimité des 11 votants (*pas de procuration d'Alain Marnezy à Pascal Poilane sur ce point*).

*Cf. Délibération n° 242/06*

#### 11 - Questions diverses

Dégradations batiments sanitaires base de loisirs : problèmes récurrents

Rencontre avec le responsable Jeunesse de la COMCom : le 16/11 (DGS, Pascal Poilane) puis rencontre avec les parents.

Nettoyage batiments commune: intégrer le devis 2016 convenu entre le prestataire et le DGS dans un contrat annuel (DGS) à proposer au prestataire.

Indemnisations des déplacements des élus : à voir et à formaliser ultérieurement.

Roulotte OT: Proposition de louer à Aussois Equitation pour la saison d'hiver, loyer 100€/mois. (Convention à prévoir)

**Vote** : accepté , unanimité

*Cf. Délibération n° 243/16*

Horaires de l'OT, question d'une éventuelle coupure sur le temps de Midi : Le Conseil réaffirme sa volonté que les touristes soient accueillis de 9H à 17H45 sans interruption.

Situation des personnels sous statut RET mais relevant d'autres structures (garderie, commune....) : RDV du DGS au Centre de Gestion le 23/11 pour étudier les régularisations à effectuer.

#### Délibérations prises au cours de la séance

- n° 217/16 : Avenant négatif APAVE - Mission CT Maison d'Aussois
- n° 218/16 : Marché APAVE - Mission de coordination SPS Maison d'Aussois
- n° 219/16 : Attribution marché Gros Déneigement Hiver 2016/2017 à VTSV
- n° 220/16 : Attribution marché Petit Déneigement Hiver 2016/2017 à MDNA
- n° 221/16 : Attribution marché Navettes Hiver 2016/2017 à Transdev
- n° 222/16 : Echange de terrains avec le Département - Route et parking des Mottets
- n° 223/16 : Modification des statuts de la ComCom Terra Modana
- n° 224/16 : Création poste saisonnier d'agent d'entretien - Hiver 2016/2017

- n° 225/16 : Création d'un poste saisonnier d'agent d'accueil OT - Hiver 2016/2017
- n° 226/16 : Validation des marchés (devis) - Novembre 2016
- n° 227/16 : Encaissement des recettes des encarts publicitaires Magazine Aussois
- n° 228/16 : Décision modificative n° 3 - Budget Commune
- n° 229/16 : Décision modificative n° 5 - Budget Equipements Touristiques
- n° 230/16 : Transformation Régie de Recettes Maison des Enfants
- n° 231/16 : Facturation de prestations Eau à la Copropriété Les Flocons d'Argent
- n° 232/16 : Facturation prestations Eau à l'Hôtel du Soleil
- n° 233/16 : Taxe de séjour 2017
- n° 234/16 : Tarifs complémentaires Maison des Enfants
- n° 235/16 : Bail de location Centre communal Les Marmottes
- n° 236/16 : Convention d'occupation du domaine public - Patinoire Hiver 2016/2017
- n° 237/16 : Convention d'occupation du domaine public - Snow Tubing Hiver 2016/2017
- n° 238/16 : Convention avec le GRETA - Travaux sur cordes
- n° 239/16 : Convention avec la DGDDI - déclaration des décharges par internet
- n° 240/16 : Convention Flocons d'Argent pour intervention sur parking
- n° 241/16 : Règlement intérieur Garderie Touristique
- n° 242/16 : Droit de préemption maison Annie Merlin
- n° 243/16 : Location roulotte à Aussois Equitation - Hiver 2016/2017

Le Maire,  
Alain MARNEZY

*Le secretaire de la séance,*  
*Didier MANOURY,*